

Le Cap Ferret Music Festival existe grâce à vous.



Pourquoi soutenir le festival ? Pour :

Vivre des moments d'**émotion** lors d'un événement d'exception

Contribuer au **rayonnement** d'un festival français classé parmi les 20 meilleurs européens

de par la qualité de sa programmation internationale (Ungaku Magazine)

Perpétuer la **transmission** de la musique par le concert et l'enseignement

Propulser les **jeunes talents** prometteurs issus de l'Académie et de l'Open, concours du Festival

Eveiller à l'art en le rendant **accessible** à tous

Rejoindre les **acteurs locaux** autour de valeurs communes

Sensibiliser au **respect** du cadre naturel de la Presqu'Île de Lège-Cap Ferret

POUR DEVENIR MEMBRE DU CLUB DES AMIS :

3 statuts : Ami actif – Don de 100 euros / Ami Bienfaiteur – don de 500 euros / Ami Donateur – don de 1000 euros

Au-delà de ces montants, prenez contact le club des mécènes : clubdesmecenes@ferretfestival.com

Avantages fiscaux : Pour les particuliers : déduction fiscale de 66% des dons (dans la limite de 20% du revenu imposable reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond). Pour les sociétés : déduction fiscale de 60% de vos dons (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT, reportable sur 5 ans en cas de dépassement de ce plafond).

Ami actif: 100€ (soit un coût réel de 34€ après déduction fiscale pour les particuliers)

- Réservation des places avant ouverture au public avec tarif préférentiel.
- Invitations dédiées pour le Concert de Gala de l'Académie

Ami Bienfaiteur : 500€ (soit un coût réel de 170€ après déduction fiscale pour les particuliers)

- 2 Invitations VIP pour le Grand Concert d'Ouverture
- Photocall officiel lors du concert d'ouverture
- Citation nominative sur le site internet
- Offre de goodies, d'un tee-shirt et d'un sac.
- Réservation des places avant ouverture au public avec tarif préférentiel.

Ami Donateur : 1000€ (soit un coût réel de 340€ après déduction fiscale particuliers ou 400 euros entreprises)

- 2 Invitations VIP avec cocktail pour le Grand Concert d'Ouverture + 2 invitations VIP avec cocktail pour le concert de votre choix
- Remerciement nominatif dans les dossiers de presse
- Citation dans le générique du film bestof
- Emplacement réservé lors des concerts du soir
- Photocall officiel lors du concert d'ouverture
- Citation nominative sur le site internet
- Offre de goodies, d'un tee-shirt et d'un sac.
- Réservation des places avant ouverture au public avec tarif préférentiel.
- Participation au reportage des Amis du Festival

Les dons en nature (hébergement bénévole, prêt de matériel...) reçoivent en contrepartie l'offre de l'adhésion aux Amis du Festival pour l'année en cours. Au-delà de ces montants, un don peut concerner un achat d'un instrument de musique, de matériel d'amplification ou autre et porter le nom de son "donateur".

L'Association Sons d'Avril est initiatrice et organisatrice du Cap Ferret Music Festival depuis 2011, incluant les présélections du Cap Ferret Music Open depuis 2012. Fondée le 27 août 2010, l'association SONS D'AVRIL a pour objets : Valoriser via le patrimoine naturel les arts en général et la musique en particulier, Valoriser via la musique et les arts le patrimoine naturel en général et celui de la presqu'île en particulier. Statuts complets et documents disponibles sur www.capferretmusicfestival.com/association.html

Association Sons d'Avril

Association à but non lucratif reconnue d'intérêt général n° W336002045

25 avenue nord du phare 33970 CAP FERRET

REÇU DON "LES AMIS DU FESTIVAL"

Notre association certifie avoir reçu de la part de :

Nom Prénom Mobile

Adresse :

Code Postal Ville :

MONTANT DU DON en chiffre :

MONTANT DU DON en lettre :

Mode de versement : espèces chèque carte bancaire (cocher le mode effectif)

DON LIBRE	euros
AMI DU FESTIVAL	100 euros
AMI BIENFAITEUR DU FESTIVAL	500 euros
AMI DONATEUR DU FESTIVAL	1000 euros

Fait à Cap Ferret, le

Signature Ami du Festival

Signature Président Sons d'Avril et cachet de l'Association

Ce document fait office de reçu pour votre administration fiscale, il n'est valable qu'avec signature du président et cachet de l'association.

VOS CONTACTS : clubdesamis@ferretfestival.com

Pour les particuliers : déduction fiscale de 66% des dons (dans la limite de 20% du revenu imposable reportable sur cinq ans en cas de dépassement de ce plafond).

Pour les sociétés : déduction fiscale de 60% de vos dons (dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT, reportable sur 5 ans en cas de dépassement de ce plafond) (article 238 bis du code des impôts)

.....
PARTIE A CONSERVER PAR L'ASSOCIATION

Nom Prénom Mobile

Adresse :

Code Postal Ville : email

CATEGORIE AMI :

MONTANT DU DON en chiffre :

MONTANT DU DON en lettre :

Mode de versement : espèces chèque carte bancaire (cocher le mode effectif)

Fait à Cap Ferret, le

Signature Ami du Festival

Signature président Sons d'Avril